

# PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DE BIENS A SAISIR

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX  
ET LE NEUF JUIN

## A LA REQUETE DE :

SA BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, inscrite au registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 542 820 352 dont le siège social est situé 14, boulevard de la Trémouille, B.P. 20810 à DIJON (21000), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Faisant élection de domicile au **Cabinet SCP D'AVOCATS INTERBARREAUX REFFAY & ASSOCIES**, inscrite aux Barreaux de l'Ain (01) et de Lyon (69), établie à BOURG EN BRESSE (01000), 44 Rue Léon Perrin,

## AGISSANT EN VERTU :

- D'un acte notarié en date du 31.10.2017, reçu par maître RUDLOFF Hélène, notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Hélène RUDLOFF, notaire associé" titulaire d'un Office Notarial à TOURNUS (71700), 522 route de Plottes, et contenant prêt
- D'une requête aux fins d'autorisation de pénétrer dans l'immeuble saisi en date du 27.04.2022 et d'une ordonnance rendue le 02.05.2022 par Monsieur le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
- L'article R 322-1 du Code des procédures civiles d'exécution

***Je, Jean-Jacques CONTASSOT, Huissier de Justice associé au sein de la SCP  
J.J. CONTASSOT, E. CONTASSOT-NAVARRO, à la résidence de 69220  
BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS y demeurant 40 Rue du Parc Saint Jean,  
soussigné***

Certifie m'être transporté, ce jour, à 10 heures 00, à **PONT DE VEYLE (01290), 14 Rue des Echets**, accompagné de Monsieur BAUDET David, serrurier, pour la société BMD à Saint André de Corcy 01390, de Monsieur PIERROT David, pour la société BATIMEX (diagnostics immobiliers), et de deux gendarmes de la brigade de gendarmerie de Pont de Veyle,

Là étant, j'ai fait la description suivante :

Dans la maison est présent Monsieur DIARRA André, se présentant comme un ami de Monsieur [redacted] et qui m'indique occuper à titre gratuit la maison. Il m'indique qu'il n'y a pas de bail.

Sont également présentes dans la maison hébergées pour quelques jours deux autres personnes dont Monsieur MAREEMOOTOO Lucciano.

La porte d'entrée est en PVC avec volets en bois.

#### **Pièce principale :**

Une première partie située côté cour est à usage de cuisine :

Le sol est carrelé, les murs sont peints et le plafond est peint.  
La peinture est en état moyen.

La pièce est éclairée par une fenêtre, menuiserie en PVC.

Les meubles de cuisine ne sont fixés ni au mur ni au sol.

Cette partie cuisine est séparée par une verrière en verre et métal de la partie, verrière ne fermant la pièce qu'à moitié.

#### **Voir photographies n° 1 et n° 2**

La deuxième partie qui est contiguë est à usage de pièce à vivre.

Sol plancher, les murs sont peints, le plafond est peint, le tout en état moyen.

Présence d'un convecteur électrique.

Une fenêtre avec menuiserie PVC éclaire la pièce.

#### **Voir photographies n° 3 à n° 5**

#### **Petite pièce à usage de chambre :**

Les murs sont peints, le plafond est peint, sol plancher, le tout en état très moyen.  
Le plafond est dégradé par une infiltration d'eau de pluie

Une fenêtre avec menuiserie PVC et volets bois éclaire la pièce.

Présence d'un convecteur électrique.

#### **Voir photographies n° 6 et n° 7**

#### **Deuxième chambre :**

Les Murs et plafond sont peints.

Sol plancher.

Une fenêtre avec menuiserie PVC et volets bois éclaire la pièce.

Présence d'un convecteur électrique.

### **Voir photographie n° 8**

Dans le prolongement se trouvent les toilettes et une buanderie.

### **Coin toilettes et buanderie :**

#### Buanderie :

Le sol est carrelé.

Les murs sont habillés de placo plâtre à l'état brut.

Une fenêtre avec menuiserie PVC et un store éclaire la buanderie.

Présence d'un convecteur électrique.

### **Voir photographie n° 9**

#### Coin WC :

Le sol est carrelé.

Les murs sont habillés de placo plâtre à l'état brut.

Une cuvette WC.

### **Voir photographie n° 10**

#### Cellier :

Le sol est carrelé.

Les murs sont habillés de placo plâtre à l'état brut.

Présence d'un convecteur électrique.

Une fenêtre avec menuiseries PVC et volet bois éclaire la pièce.

### **Voir photographie n° 11**

#### **Troisième chambre côté mur pignon (côté rue des Echets) :**

On accède à cette chambre par la pièce principale.

Sol plancher.

Les murs et plafond sont peints.

Le tout est en état moyen.

Présence d'un convecteur électrique.

Une fenêtre avec menuiseries PVC et volet bois éclaire cette pièce.

**Voir photographies n° 12 et n° 13**

**Salle d'eau avec accès par la pièce principale :**

Présence d'un meuble avec une vasque avec un miroir au-dessus.

Une douche

Une petite fenêtre PVC éclaire la pièce.

Le sol est carrelé.

Les murs sont recouverts de faïence.

Cette pièce récente et en bon état.

**Voir photographies n° 14 et n° 15**

**Dressing (accès par la salle d'eau) :**

Sol plancher.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint.

**Voir photographies n° 16 et n° 17**

**Façade et toit :**

Les murs sont crépis.

**Voir photographie n° 18**

La toiture en mauvais état.

Le toit est encore bâché suite aux infiltrations d'eaux de pluie.

**Voir photographie n° 19**

Dans la façade il y a une logette dans laquelle se trouve le compteur électrique.

Il y a un ancien compteur EDF.

A côté se trouve un autre compteur non branché avec de l'aluminium dans les disjoncteurs.

Toutes réserves sont faites sur cette installation.

**Voir photographies n° 20 à n° 23**

Mur pignon : le toit est appuyé sur la maison voisine.

**Voir photographie n° 24**

Par l'ouverture située en hauteur on accède aux combles avec une échelle.

**Voir photographies n° 25 et n° 26**

**Combles :**

Isolation soufflée sous le toit.

**Voir photographies n° 27 et n° 28**

Présence du cumulus et moteur de la VMC.

**Voir photographies n° 29 et n° 30**

**Extérieur :**

Présence d'un abri en état vétuste.

**Voir photographie n° 31**

Terrain herbeux avec quelques arbustes.

On accède au terrain par deux ouvertures : une sans portail et l'autre avec portail en fer.

**Voir photographies n° 32 et n° 33**

Le terrain clos : clôture en mauvais état.

**Voir photographie n° 34**

Le terrain à l'arrière de la maison en bordure de la rivière la Veyle.

La rivière est à environ 3 mètres de la maison.

**Voir photographie n° 35**

Terrain en état d'entretien très moyen

**Voir photographies n° 36 à n° 39**

**Environnement :**

**Voir photographies n° 40 à n° 46 de l'environnement de la propriété.**

La maison est à 10 minutes à pieds du centre de la commune.

Elle est à 1/4 d'heure de voiture de MACON.  
Elle est à la sortie de la commune en bordure de la Veyle.  
La rue des Echets continue dans la campagne.  
Une usine apparemment désaffectée se trouve en face de la maison.  
Le terrain lui-même est fermé par un côté par une partie de cette usine.

**Voir photographies n° 47 et n°48**

Assainissement collectif.

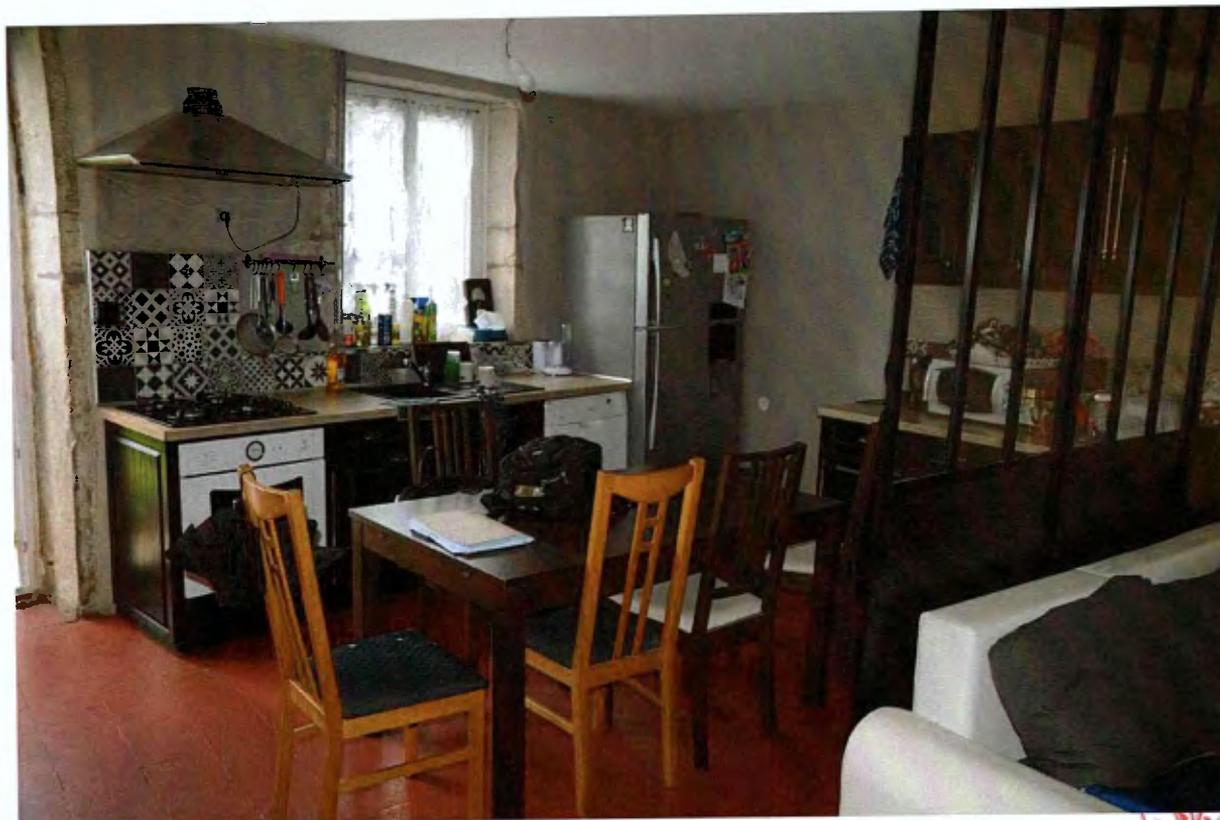
Une fois terminées mes constatations, je me suis retiré et, de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description de biens à saisir pour servir et valoir ce que de droit, auquel j'ai annexé les 48 photographies prises par mes soins ainsi qu'un plan Xmap montrant la situation du bien.

COUT DU PRESENT

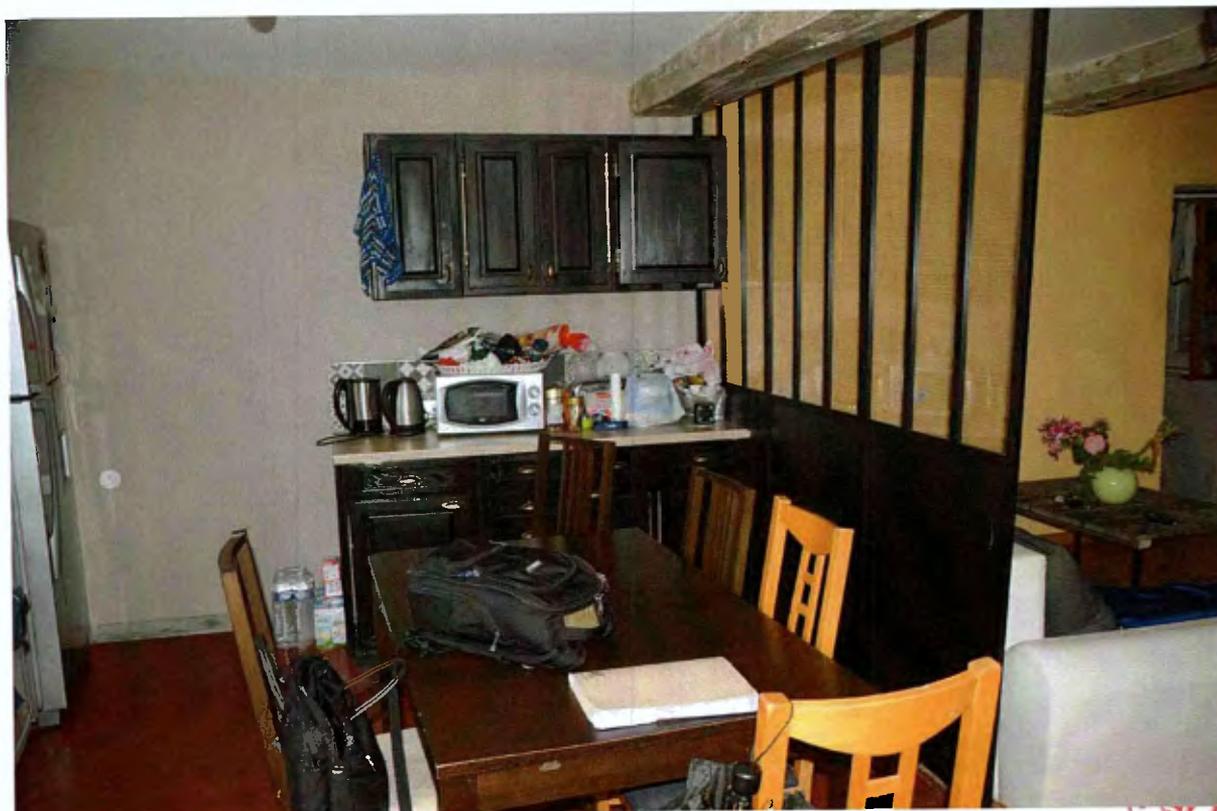
Honoraires	219,16
SCT	7,67
TVA 20 %	45,37
TTC	272,20



Maître J.J. CONTASSOT



Photographie n° 1



Photographie n° 2





Photographie n° 3

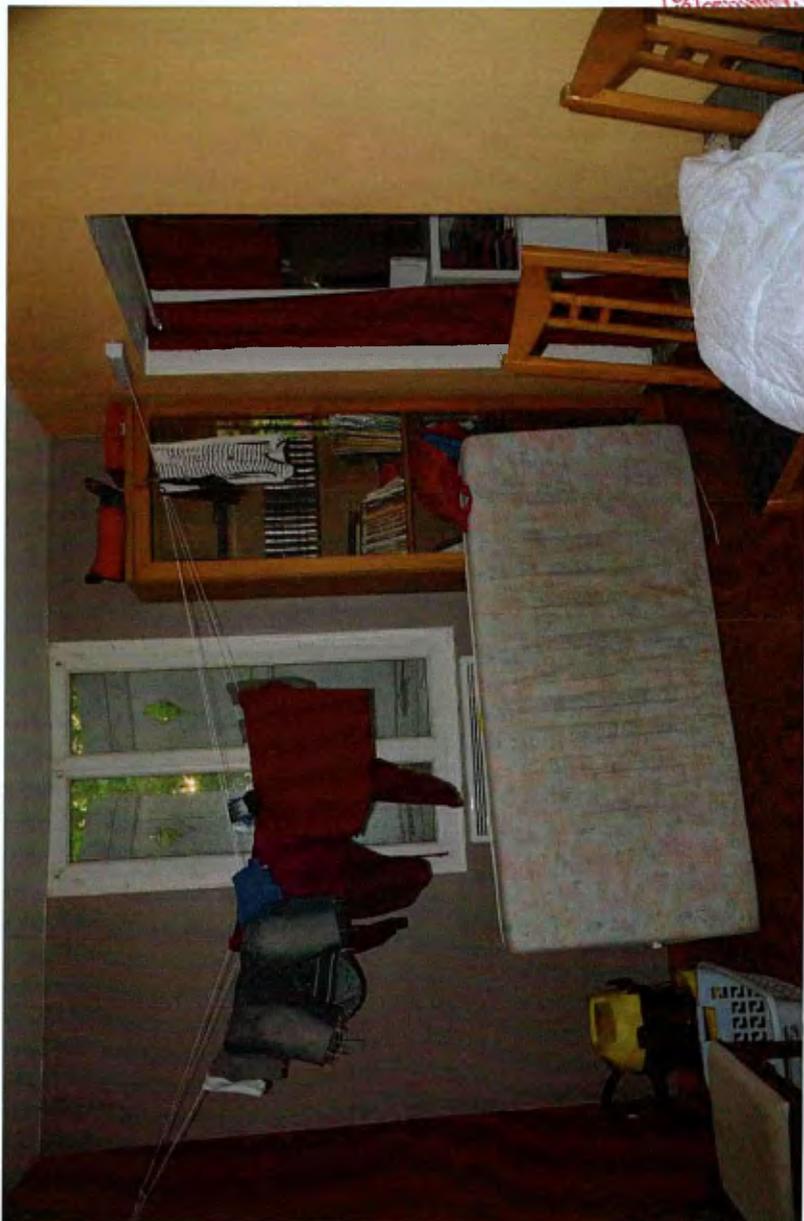


Photographie n° 4





Photographie n° 5



Photographie n° 6





Photographie n° 7



Photographie n° 8





Photographie n° 9



Photographie n° 10

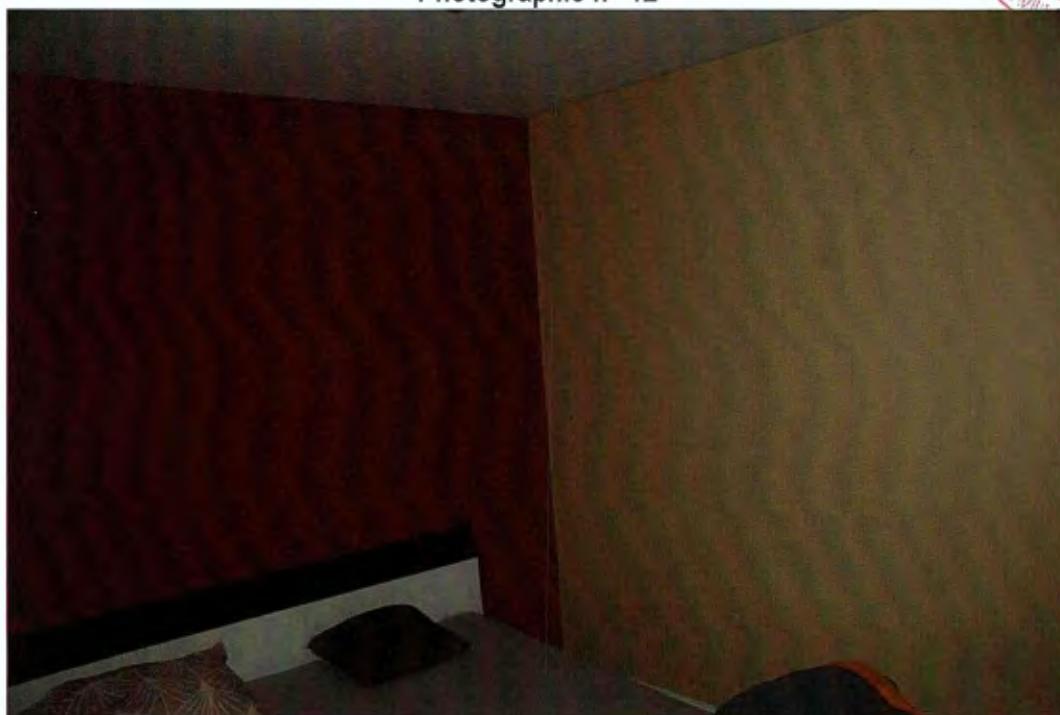


Photographie n° 11



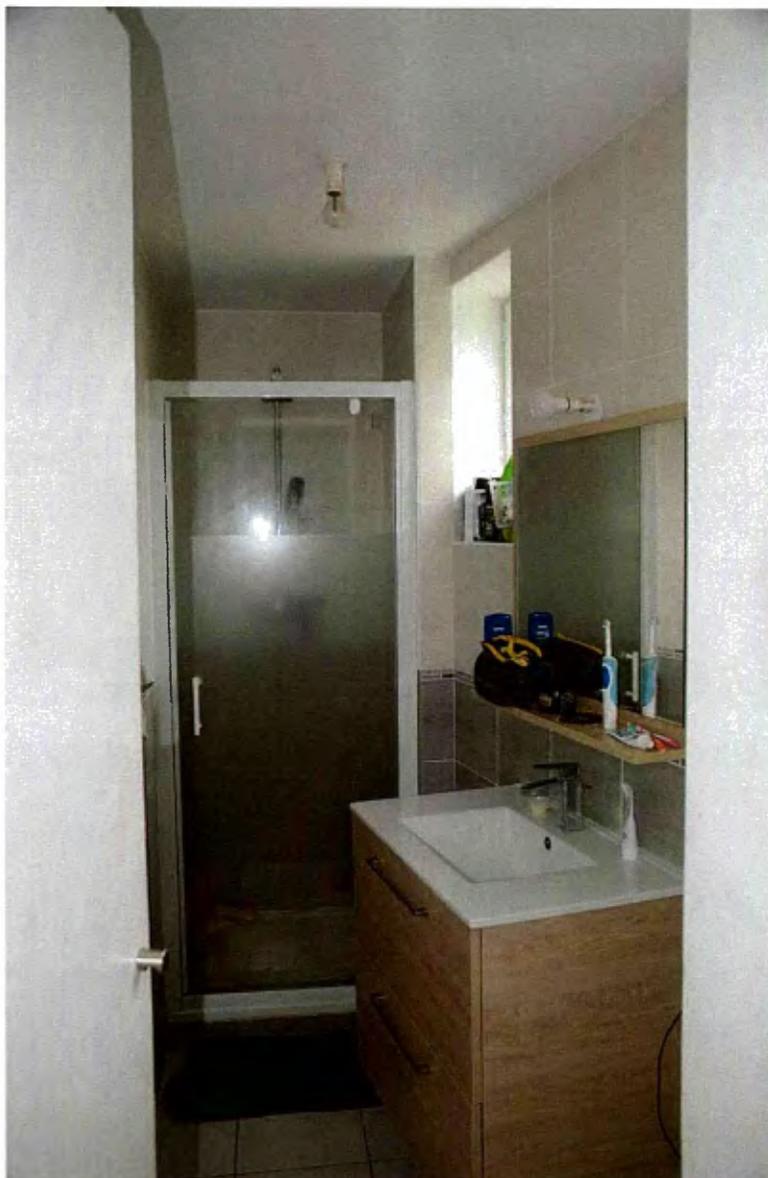


Photographie n° 12



Photographie n° 13





Photographie n° 14



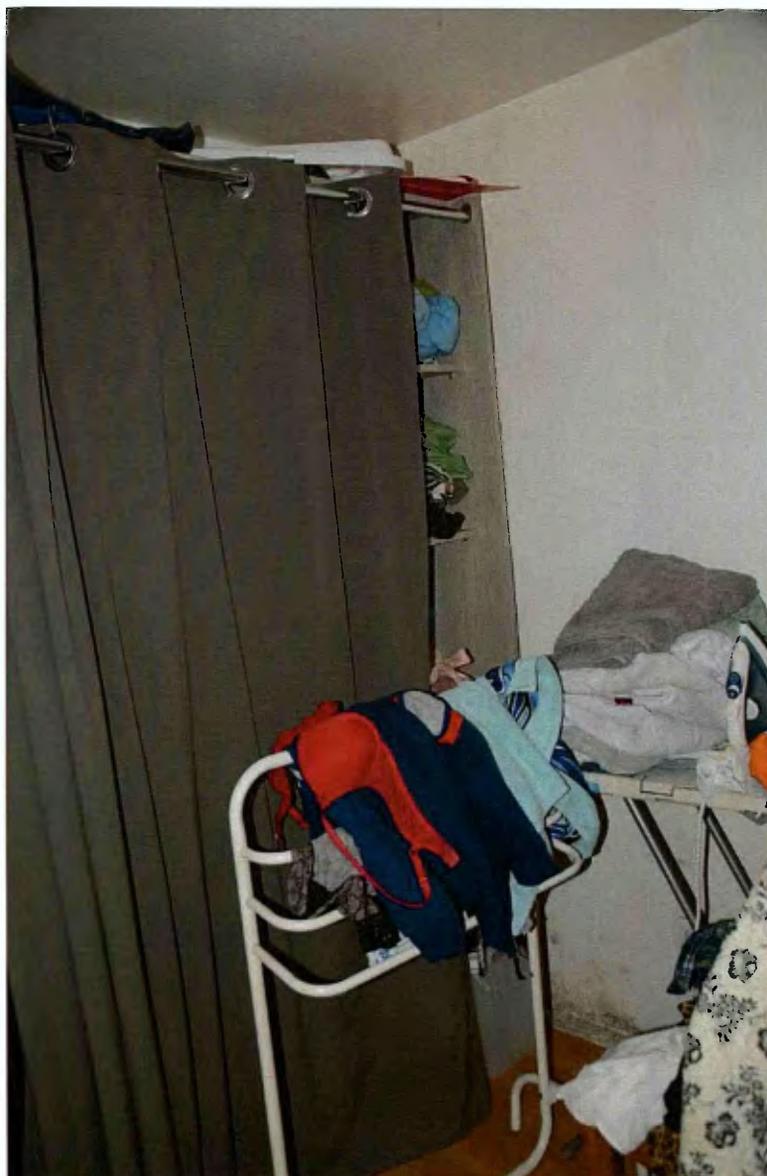


Photographie n° 15



Photographie n° 16





Photographie n° 17



Photographie n° 18





Photographie n° 19

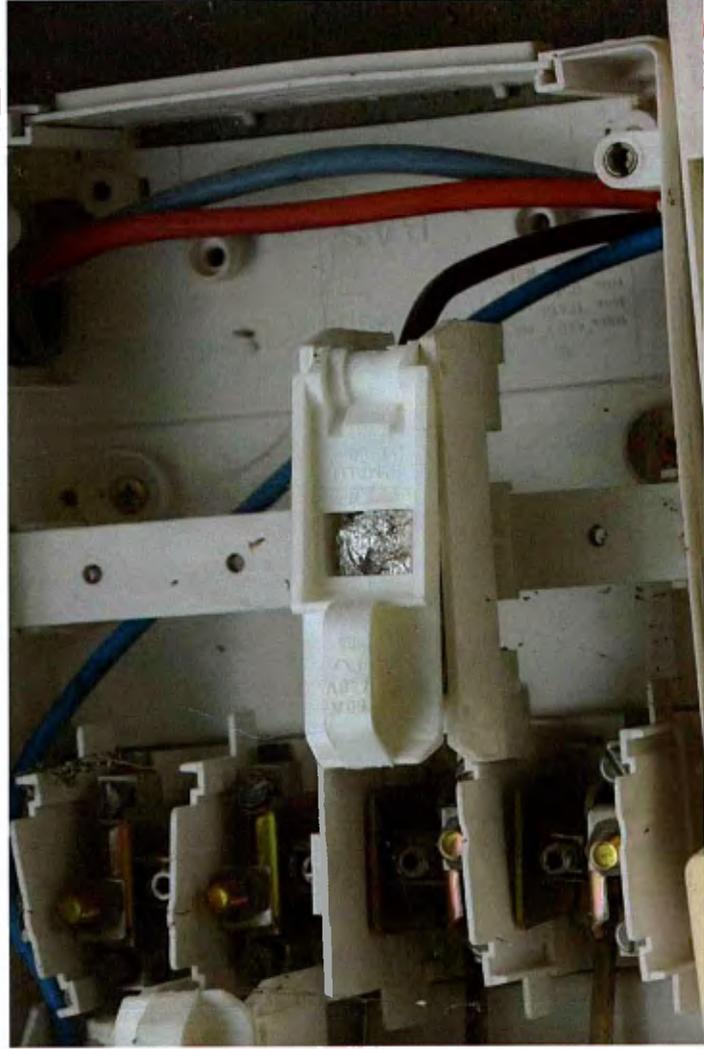


Photographie n° 20



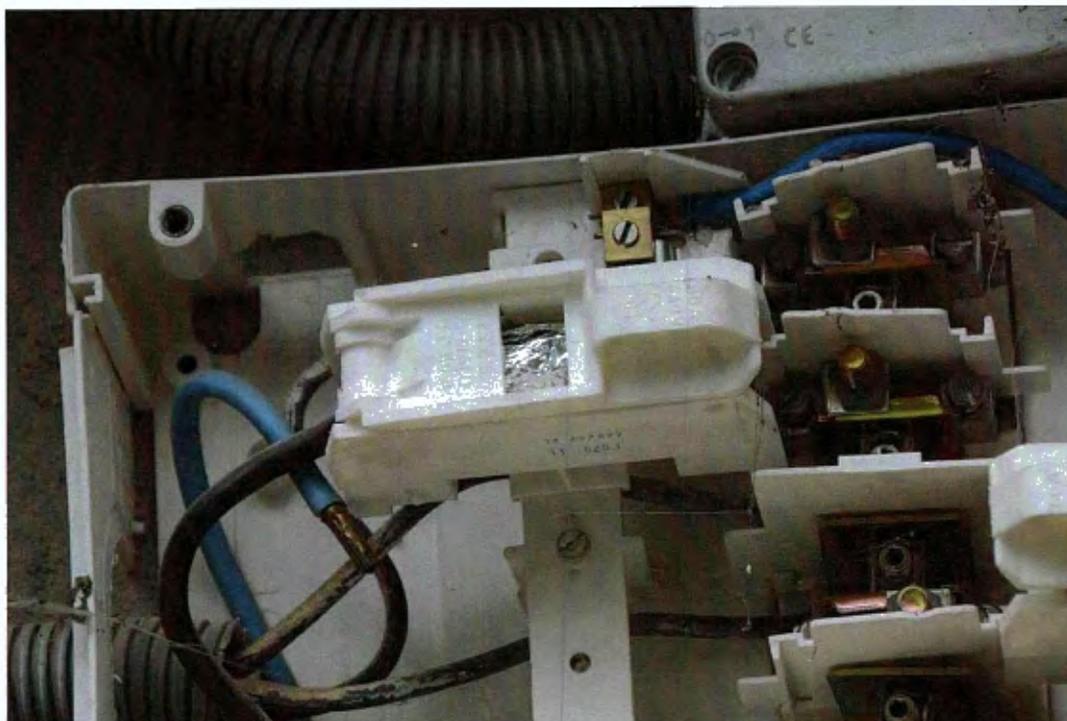


Photographie n° 21



Photographie n° 22



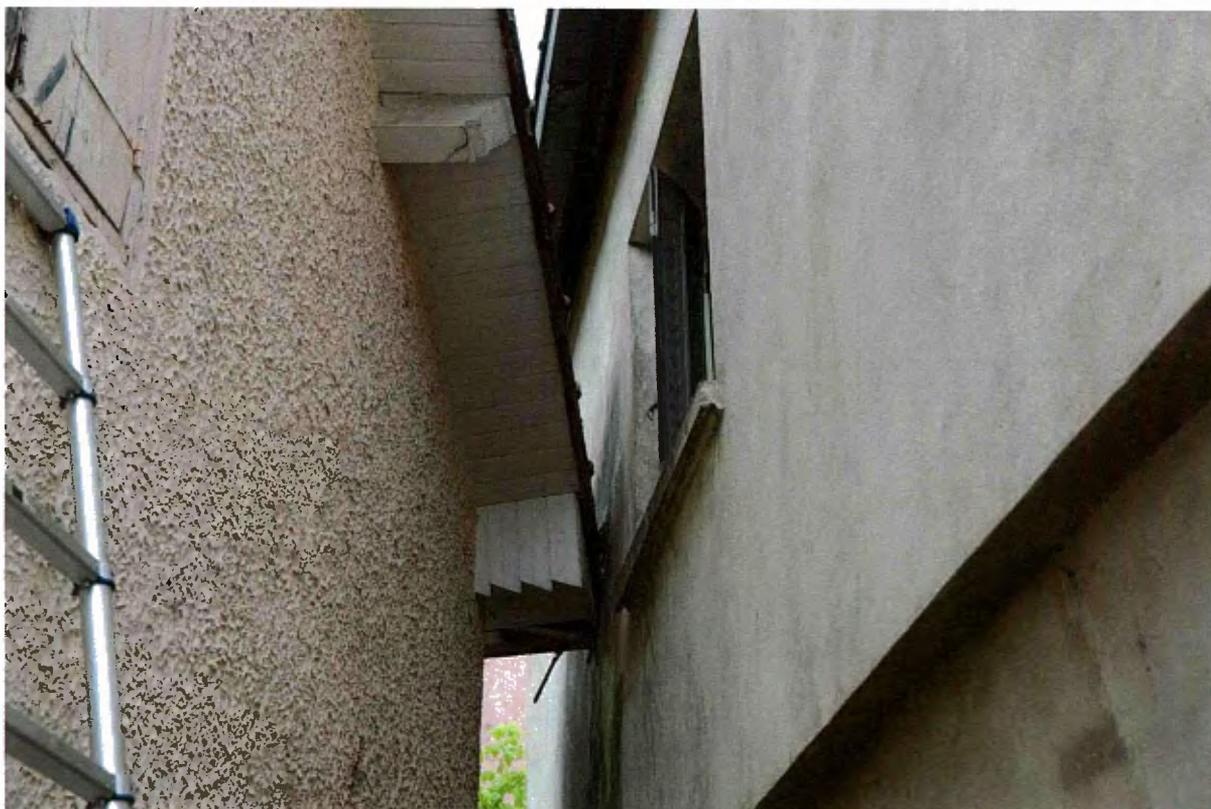


Photographie n° 23

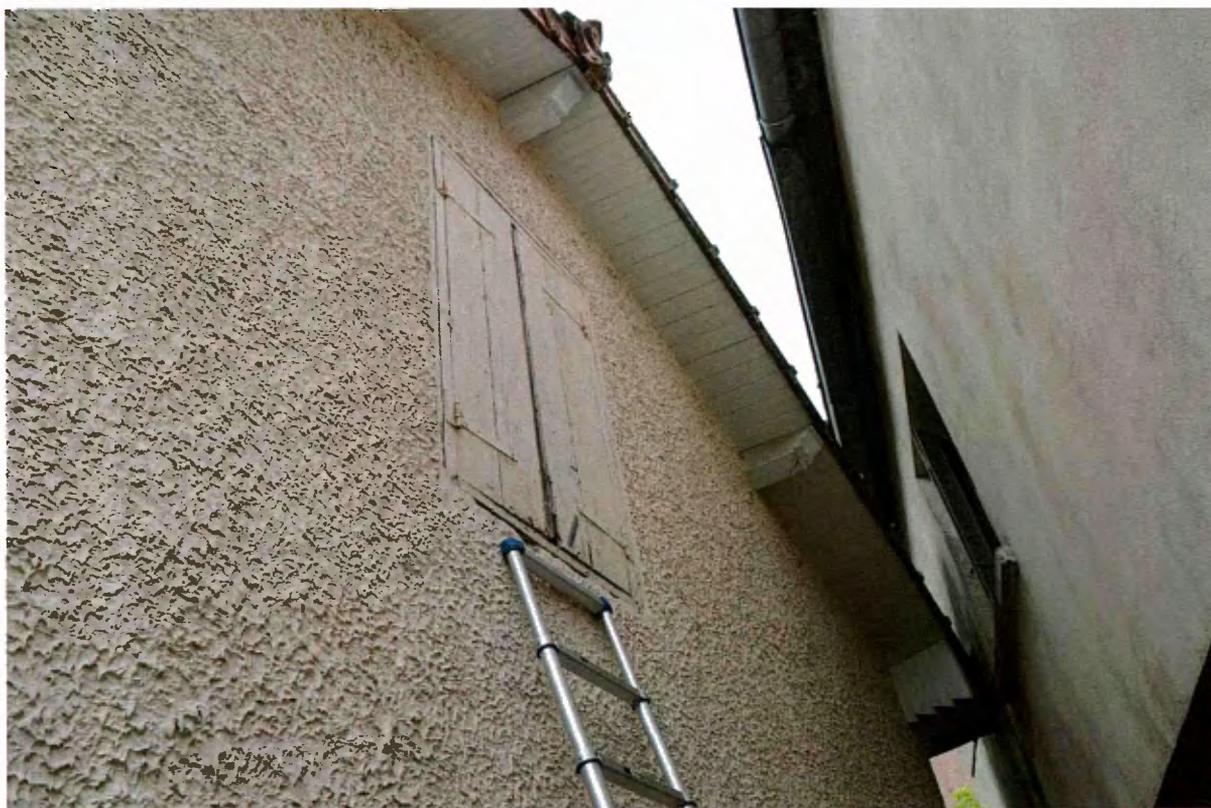


Photographie n° 24





Photographie n° 25



Photographie n° 26





Photographie n° 27



Photographie n° 28





Photographie n° 29



Photographie n° 30





Photographie n° 31



Photographie n° 32





Photographie n° 33



Photographie n° 34





Photographie n° 35



Photographie n° 36





Photographie n° 37



Photographie n° 38





Photographie n° 39



Photographie n° 40





Photographie n° 41



Photographie n° 42





Photographie n° 43



Photographie n° 44





Photographie n° 45



Photographie n° 46



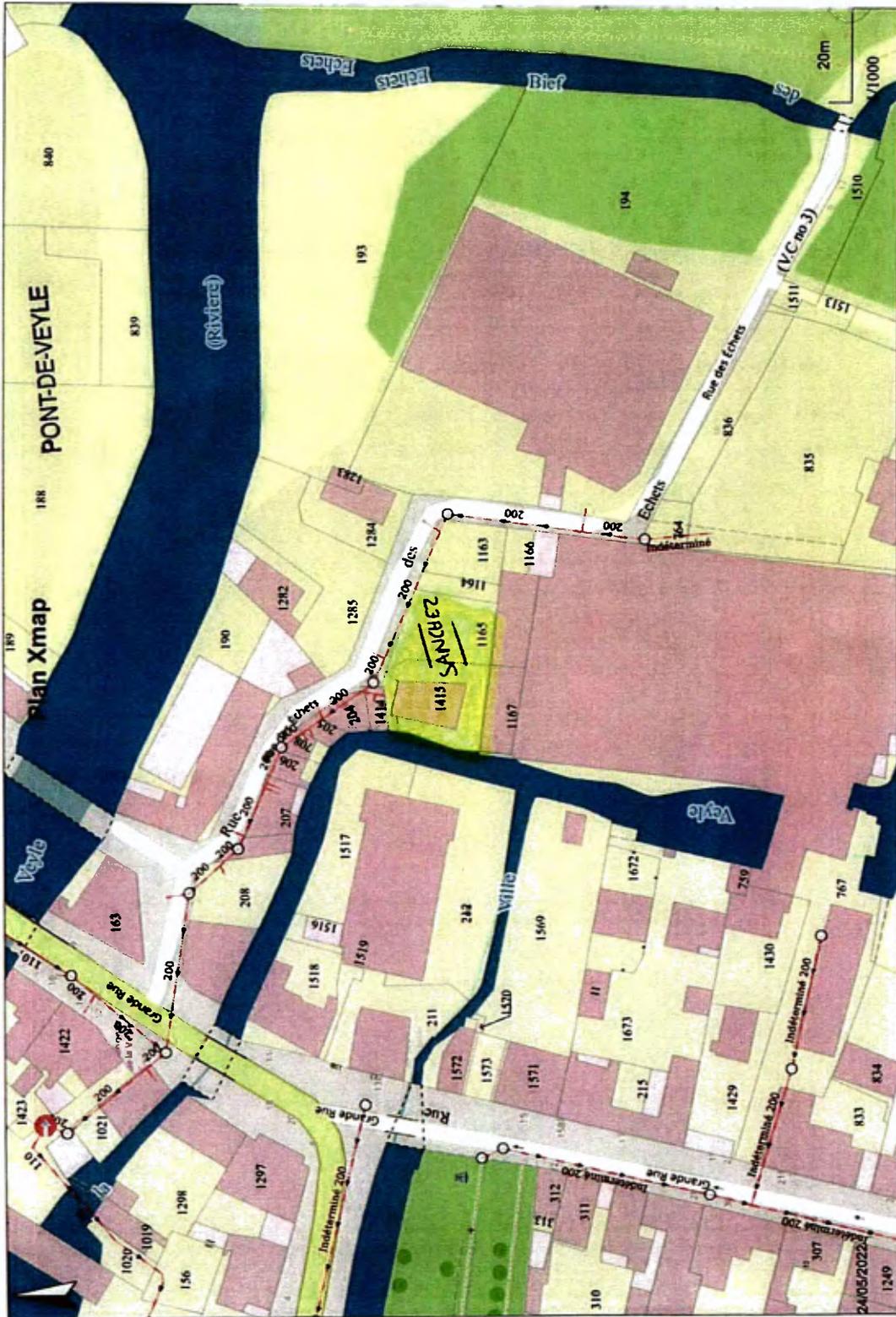


Photographie n° 47



Photographie n° 48





Plan Xmap